

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20 AOÛT 2019 À 10H00.**

conformément au Code des Sociétés, Art 533, par 2, lettre c

Les actionnaires de la société anonyme **PHOTONIKE CAPITAL SA**, dont le siège social est établi à Avenue Louise 65, Bte 11, Bruxelles City Center, 1050 Bruxelles, inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le n°0808.462.831 (ci-après la "Société"), sont, par la présente, invités à participer à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le Mardi 20 Août 2019, à 10h00 Avenue Louise 65, Bte 11, Bruxelles City Center, 1050 Bruxelles, afin de délibérer et de voter sur l'ordre du jour de l'assemblée.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est le suivant:

- 1) Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 2) Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration
- 3) Approbation des comptes annuels de Photonike Capital SA clôturés au 31-12-2018.
- 4) Décharge donnée aux administrateurs pour les exercices 2018.

Pour pouvoir participer à l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires voudront bien se conformer aux articles 33 et 34 des statuts de la Société en signalant leur présence par email pour le 18 Août 2019 au plus tard.

La Société tient les documents suivant a la disposition des actionnaires au siège social:

- Compte annuels clôturés au 31 décembre 2018;
- Rapport de gestion 2018 du Conseil d'administration;

Pour toute information complémentaire, veuillez visiter le site www.photonike.com ou envoyer un courriel à l'adresse suivante: assembleegenerale@photonike.com.

La Conseil d'administration

Photonike Capital SA